

Caen, le 22 avril 2021



Affaire suivie par : Perrine LEDUC  
Technicienne gestionnaire milieux naturels  
☎ Ligne directe : 02.31.57.15.62/06.67.77.16.89  
E-mail : [perrine.LEDUC@calvados.fr](mailto:perrine.LEDUC@calvados.fr)

Monsieur Thierry SAINT  
Maire d'Eterville

rue du bout du Bas  
14930 ETERVILLE



**Nos références :** DSMN2021.0050

**Objet :** Réhabilitation de cheminements sur l'espace naturel sensible de la vallée de l'Odon  
Commune d'Eterville

Monsieur le Maire,

Je vous informe par la présente que les travaux de réhabilitation de chemins sur les parcelles départementales de l'espace naturel sensible de la vallée de l'Odon vont devoir faire l'objet de travaux modificatifs et confortatifs. En premier lieu, le retard pris sur la mise en œuvre du chantier en 2020, lié à la pandémie de COVID, n'a pas permis une végétalisation satisfaisante des chemins. Par ailleurs, les chemins réhabilités empruntent deux secteurs où une stagnation d'eau a rendu le chemin très boueux et donc difficilement praticable en période hivernale notamment.

Sur le tronçon entre le Rocreuil et la station d'épuration de Verson, l'hypothèse de travail porte actuellement sur la pose d'un platelage sur 150 mètres linéaires environ et, sur le tronçon entre le Rocreuil et le périphérique, sur le déplacement et la rehausse du chemin situé entre les deux franchissements, suivi de son enherbement.

Ces travaux vont nécessiter la consultation d'entreprises, des délais administratifs ainsi que des délais d'approvisionnement en fourniture qui ne permettent pas une réalisation de l'ensemble des travaux pour la fin du printemps 2021.

Dans l'attente et, afin de permettre un bon développement de l'enherbement sur le reste du linéaire de chemins, le Département reste dans l'obligation de maintenir les chemins départementaux sur la commune d'Eterville fermés, par précaution pour l'heure jusqu'au 31 décembre 2021. Dans l'hypothèse d'une possible ouverture anticipée, je ne manquerai pas de vous en tenir informé.

Signé par : Jean-Frédéric  
JOLIMATE  
Date : 22/04/2021  
Qualité : Direction Environnement  
et Milieux Naturels

Dans l'intervalle, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire valoir ces contraintes opérationnelles auprès de vos administrés, de sorte à ce que la fermeture des chemins soit respectée au mieux par leurs usagers habituels.

Restant à votre disposition pour tout renseignement et vous remerciant par avance pour votre compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation**

Copie : Monsieur Ludwig WILLAUME, Conseiller départemental  
Madame Sophie SIMONNET, Conseillère départemental